Programme d'animation d'initiatives

de culture scientifique,
technique et industrielle
en Nouvelle-Aquitaine

Règlement 2027



La Région Nouvelle-Aquitaine soutient

la diffusion de la culture scientifique, au-travers de diverses actions pilotées par les quatre Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) du territoire et NACSTI, l'association qui les regroupe pour la conduite des actions mutualisées. Le Programme d'animation d'initiatives de culture scientifique en Nouvelle-Aquitaine (PAI) est l'une de ces actions phares.

L'objectif principal de ce programme est de

permettre à des structures de développer des actions de Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) ou d'en intégrer dans leur programmation (que ce soit leur cœur de métier ou non), tout au long de l'année, en proposant un accompagnement financier. Souhaitant une diffusion large et homogène de la culture scientifique sur tout le territoire de Nouvelle-Aquitaine, vers tous types de publics, toutes les formes de médiation sont bienvenues dans ce programme.

La tenue de ce programme en 2027

est conditionnée au vote de la subvention par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en commission permanente. En l'absence de vote en faveur de l'édition 2027 du PAI, ce dernier ne pourra pas être déployé.

Objectifs globaux de ce programme

1. Sensibiliser le grand public à la culture scientifique, permettre à chacune et chacun de découvrir les sciences et techniques de son territoire, les métiers et les filières.
2. Favoriser le partage de savoirs et les échanges entre les scientifiques et les citoyens.
3. Permettre à tous les publics de mieux s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques et ainsi favoriser une participation active au débat public.
4. Stimuler l'intérêt pour la science, la curiosité à l'égard des carrières scientifiques et susciter des vocations, notamment chez les filles et les femmes.
5. Permettre aux acteurs de CSTI de développer leur offre de médiation.
6. Rendre équitable et accessible l'offre de culture scientifique en Nouvelle-Aquitaine.

Thématiques 2027

Pour cette édition 2027, ce programme d'animation met à l'honneur 3 thématiques.

1 Métiers des sciences et de l'industrie : des rencontres pour ouvrir les possibles

La Nouvelle-Aquitaine accueille une grande diversité d'activités scientifiques, techniques et industrielles : aéronautique, agroalimentaire, énergie, chimie, photonique… Les métiers industriels représentent à eux seuls plus de *212 000 emplois*. Pourtant, les choix d'orientation restent fortement différenciés entre filles et garçons : les filles représentent par exemple 22,7 % des candidatures vers les formations industrielles après la troisième *dans la région*. Faire connaître les activités, les personnes et les parcours qui composent ces univers professionnels constitue un levier pour élargir les horizons des jeunes.

Cette thématique du PAI vous invite à faire découvrir les métiers des sciences et de l'industrie : peut-on créer des vocations avec des expériences ? Que fait-on au quotidien dans un laboratoire, un atelier ou une entreprise industrielle ? Quels parcours permettent d'y travailler ? Quels sont les métiers scientifiques et industriels émergents ?

Il s'agit de donner aux bénéficiaires des occasions de découvrir des filières et des métiers scientifiques et techniques, de poser des questions et de rencontrer des personnes qui en parlent de manière concrète. Les projets pourront prendre des formes simples et adaptées aux moyens de chaque structure : une rencontre avec une professionnelle ou un professionnel du territoire, un atelier associé à la découverte d'un métier scientifique et technique, une visite accompagnée, un témoignage suivi d'un échange, ou encore l'enrichissement d'une animation existante par une ouverture sur les formations et les activités professionnelles.

Les propositions pourront notamment contribuer à :

- Faire connaître des métiers scientifiques, techniques ou industriels et la diversité des parcours pour y accéder ;
- Permettre aux bénéficiaires d'expérimenter un geste, une démarche ou un savoir-faire en lien avec ces métiers ;
- Faciliter les échanges entre bénéficiaires, scientifiques, professionnels et acteurs de la formation ;
- Elargir les représentations des métiers, notamment en questionnant les stéréotypes sociaux ou de genre.

Les rapprochements entre éducation, industrie, recherche et médiation seront encouragés, selon les ressources et les opportunités locales. Un partenariat de proximité avec un établissement scolaire, une entreprise, un laboratoire, un organisme de formation ou un professionnel peut ainsi constituer le point de départ d'une action.

Une attention sera portée à l'accueil de publics peu familiers de ces univers et à la place donnée à chacun et chacune, notamment aux jeunes filles dans les domaines où elles sont peu représentées.

2 Intelligences artificielles : comprendre, questionner, débattre

Les intelligences artificielles occupent une place croissante dans les discussions sur le travail, l'éducation, la création ou l'accès à l'information. Elles suscitent curiosité, attentes et inquiétudes, sans que leurs fonctionnements et leurs limites soient toujours bien compris. Entre promesses et discours alarmistes, il est nécessaire de donner aux citoyens des repères pour comprendre ces technologies, examiner leurs usages et participer aux débats sur la place que nous souhaitons, pouvons, devons leur accorder.

Cette thématique du PAI propose aux acteurs du territoire de développer des actions qui associent découverte des intelligences artificielles et mise en discussion de leurs enjeux. Que désigne le terme « intelligence artificielle » ? Comment ces systèmes sont-ils conçus et entraînés ? Que permettent-ils de faire, avec quelles limites et quels biais ? Quels choix individuels et collectifs leurs usages soulèvent-ils ?

L'objectif principal est de permettre aux participants de se sensibiliser aux IA, de poser leurs questions, de confronter leurs points de vue et de construire un regard éclairé. Les actions pourront partir de situations concrètes et proches des préoccupations des publics : utiliser une IA pour apprendre ou travailler, obtenir des clés pour essayer de reconnaître un contenu généré, comprendre une recommandation automatisée ou s'interroger sur l'utilisation de ses données…

Il s'agit d'une thématique complexe qui nécessite des connaissances et compétences spécifiques. Si vous ne disposez pas de ces dernières au sein de votre structure, il est fortement encouragé de faire appel à des professionnels extérieurs pour organiser par exemple un atelier de découverte suivi d'un échange, une démonstration commentée, une rencontre avec un ou une scientifique, un débat à partir de situations du quotidien, ou encore un temps de discussion intégré à une animation existante.

Les propositions pourront notamment contribuer à :

- Donner des repères accessibles sur le fonctionnement des IA, leurs capacités, des exemples d'usages et leurs limites ;
- Développer l'esprit critique face aux résultats produits et aux discours qui entourent ces technologies ;
- Ouvrir la discussion sur leurs conséquences sociales, culturelles, économiques, démocratiques ou environnementales ;
- Permettre l'expression de différents points de vue, dans un cadre respectueux, sérieux et argumenté.

Nous insistons sur le fait que les personnes mobilisées devront disposer de compétences adaptées au sujet abordé et au format proposé : connaissances scientifiques ou techniques, expertise des enjeux discutés et capacité à accompagner les échanges. Une même personne ne doit pas nécessairement réunir toutes ces compétences : un binôme associant médiation et expertise peut être pertinent.

Les échanges devront être conduits dans une posture non partisane, sans chercher à promouvoir une technologie, un service ou une position prédéfinie. L'animation veillera à distinguer les connaissances établies, les incertitudes, les opinions et les choix de société. Elle permettra la diversité des points de vue tout en apportant les éléments nécessaires pour examiner les affirmations et corriger les informations erronées.

Cette thématique du PAI vise à soutenir des initiatives de proximité qui rendent le sujet accessible et encouragent les échanges. Chaque action pourra se concentrer sur une question précise, sans chercher à couvrir l'ensemble des enjeux de l'IA.

3 CSTI Généraliste

Comprendre un phénomène du quotidien, découvrir une démarche de recherche, expérimenter, échanger avec des expertes et experts : la culture scientifique, technique et industrielle offre de multiples occasions d'explorer le monde qui nous entoure. Elle nourrit la curiosité, développe l'esprit critique et aide chacune et chacun à prendre part de manière éclairée aux discussions sur différents enjeux de société.
Le volet « Généraliste » de ce PAI accueille les initiatives de culture scientifique sans imposer de sujet particulier. Il vous permet de proposer des actions en lien avec tout sujet de culture scientifique.

Toutes les disciplines scientifiques peuvent être mobilisées, de l'astronomie aux sciences humaines et sociales en passant par la biodiversité ou encore les mathématiques. Les projets pourront porter sur un sujet du quotidien, une découverte, une technique, un patrimoine scientifique ou industriel, ou encore une question de société éclairée par la recherche.

Les projets attendus peuvent revêtir de nombreuses formes : un cycle d'ateliers d'expérimentations, des balades scientifiques, une rencontre, une visite commentée, un jeu, une exposition ou un échange autour d'un film.

Les projets devront notamment permettre de :

- Éveiller la curiosité et donner envie de découvrir les sciences ;
- Rendre accessibles des connaissances, des démarches scientifiques ou des savoir-faire techniques ;
- Encourager l'observation, la manipulation, le questionnement et l'esprit critique ;
- Créer des occasions de rencontre et de débats.

Calendrier

- Lancement du programme le **12 novembre 2026**
- Réponses acceptées jusqu'au **20 janvier 2027 à 17h59**
- Comité de sélection les **3 et 4 février 2027**
- Retours du comité la **semaine du 8 février 2027**
- Clôture du programme au **31 décembre 2027**

Répondre à l'appel à projet

Pour répondre à cet appel à projet, merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne avant le **20 janvier 2027 à 17h59**

Cliquez ici

Les réponses à ce PAI se font via un formulaire en ligne sur la plateforme **FramaForms.** Nous vous invitons à **préparer votre réponse sur papier libre avant de la soumettre via le formulaire.**

Il vous sera possible d'enregistrer un brouillon de votre formulaire lors de votre soumission **seulement si vous avez auparavant créé un compte sur la plateforme et que vous êtes connecté-e lors de votre réponse.** Vous aurez alors accès au bouton « Enregistrer le brouillon » sur lequel il vous suffit de cliquer pour sauvegarder votre progression. Pour revenir plus tard et retrouver vos réponses, il vous suffira de retourner sur l'URL une fois connecté-e à votre compte FramaForms.

Toute soumission est **définitive**
Pour que votre dossier soit pris en compte, vous devez le soumettre avant la date limite de dépôt.
Après la date et heure de clôture, **aucun dépôt ne pourra être accepté.**

Suite au dépôt de votre projet, vous recevrez une copie de vos réponses dans un e-mail qui contiendra :

- Les informations en format texte brut dans le corps du mail
- Un lien FramaForms qui vous renverra vers votre récapitulatif, **que vous ne pourrez ouvrir seulement si vous disposez d'un compte et que vous étiez connecté-e lors de votre réponse.**

Si vous ne recevez pas le mail qui récapitule votre projet, c'est que ce dernier n'a pas été déposé ! Rapprochez-vous de votre coordinateur ou coordinatrice territorial-e.

Champs à remplir

- Thème du PAI choisi
- Raison sociale de votre structure
- Adresse
- Code postal
- Ville
- Vos Prénom et NOM
- Votre fonction au sein de la structure
- Numéro de téléphone *(auquel nous pouvons vous joindre facilement)*
- E-mail

- L'intitulé de votre projet
- Résumé synthétique de votre projet *(1000 caractères espaces compris max)*
- Description détaillée de votre projet *(5000 caractères espaces compris max)*
- Dates et lieux envisagés *(dans le cadre d'une diffusion d'outil ou d'organisation d'événement)*
- Les publics ciblés par le projet
- L'affluence attendue

- Calendrier de votre projet
- Les partenaires impliqués sur le projet
- Les référents scientifiques
- L'aide financière demandée, en euros hors taxe
- Un budget prévisionnel du projet à l'équilibre sera à téléverser au format PDF. Il doit indiquer les dépenses ainsi que les recettes.
- Vous pourrez aussi joindre 3 documents complémentaires

Champs à remplir

Les actions accompagnées par ce programme devront être réalisées **entre la date de réception du courrier de labellisation et le 31 décembre 2027.**

Au vu de la demande chaque année de plus en plus importante, **tous les projets ne pourront pas être accompagnés.** Ainsi le comité de labellisation **privilégiera les projets de médiation réunissant le plus grand nombre de critères exprimés ci-dessous.**



Les projets déjà financés par la Direction Enseignement supérieur et Recherche du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine **ne pourront pas être soutenus.** Par ailleurs, les événements professionnels **ne sont plus éligibles à un accompagnement financier.**

Critères de sélection privilégiés

- Le projet s'inscrit dans **une des deux thématiques spécifiques**
- L'action (ou les actions) sera diffusée sur un ou plusieurs t**erritoires sur lequel/lesquels l'offre de CSTI est rare**
- Le projet implique **différents partenaires**
- Le projet propose une ou plusieurs actions de **médiation originale** et/ou met le participant dans une **position d'acteur** (manipulation, expérimentation, interaction)
- Le projet permet la mise en contact des publics avec un ou plusieurs scientifiques ;
- Le projet est déposé par une structure n'ayant jamais été accompagnée par le PAI auparavant ;
- Le projet peut être reprogrammé, transposé, transféré ;
- La structure répondante est basée en Nouvelle-Aquitaine ;
- Le projet propose une ouverture à différents publics ;
- Le projet prend en ***compte des dimensions ADEI*** (nous vous encourageons à travailler les volets "accessibilité, diversité, équité, inclusion" de votre projet en vous référent au guide **KADEILOSCOPE** à télécharger sur le lien ci-avant)



Une attention particulière sera portée aux territoires des actions. Des projets à destination de publics vivant sur les territoires identifiés par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine comme ***« Territoires à enjeux dans le domaine de la culture et du patrimoine »*** seront accompagnés prioritairement.

Modalités règlementaires

- L'aide accordée aux projets ne pourra pas dépasser **4000 € HT**
- L'aide accordée ne pourra **pas dépasser 75% du budget global du projet**
- L'aide accordée ne pourra concerner que des postes de dépenses **directement en lien avec la médiation** (achat de matériel et RH, voir ci-dessous)
- **Seul un projet peut être déposé par structure.** Nous n'accompagnons pas deux fois le même projet dans une année. Deux structures partenaires ne peuvent donc pas déposer le même projet.

Dépenses éligibles

- Les **frais de ressources humaines** liés à la conception, la coordination, l'animation, la diffusion de l'initiative
- Les **achats de matériel et prestations** directement en rapport avec la médiation (peuvent, par exemple, être pris en charge les frais de repas d'un-e intervenant-e mais pas un buffet servi aux participants à la fin d'une conférence)
- Le **bénévolat** pourra être valorisé dans votre budget à hauteur de **10% maximum du montant global du projet**

Valorisation de l'initiative

En contrepartie de l'accompagnement, vous vous engagez à :

- Faire apparaître le logo de la **Région Nouvelle-Aquitaine** sur tout outil de communication en lien avec l'initiative et indiquer le soutien de la Région **dans toutes vos communications** ;
- Contribuer autour de votre projet sur la plateforme **Echosciences Nouvelle-Aquitaine** et y annoncer les dates des événements en lien avec le projet (s'ils sont ouverts à tous) ;
- Renseigner le questionnaire bilan qui vous sera transmis, avant le **31 décembre 2027**
- Un bilan financier de l'action pourra vous être demandé.

Le Comité de sélection

Il sera composé de représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, de NACSTI, de Cap Sciences, de l'Espace Mendès France, de Lacq Odyssée/Science Odyssée et de Récréasciences et :

- Mettra en lien les structures avec des référents scientifiques si le besoin s'en fait ressentir ;
- Veillera à la pertinence et à la cohérence des initiatives proposées ;
- Accompagnera au besoin à la mise en réseau des acteurs ;
- Veillera à ce que l'ensemble des projets accompagnés constitue une programmation cohérente et homogène sur le territoire ;
- Veillera à ce que la proposition réponde aux enjeux et objectifs fixés par le programme.



Les projets sans référent-e scientifique ne sont pas éligibles. Les référent-e-s scientifiques sont des expert-e-s du sujet abordé (ingénieurs, enseignants-chercheurs, etc.). **Vous pouvez vous rapprocher de la coordination territoriale si vous êtes à la recherche d'un-e référent-e**

Versement de l'aide financière

Les aides financières allouées dans le cadre de ce programme sont **attribuées sur facture :**

- Si vous souhaitez utiliser l'enveloppe attribuée pour prendre en charge des dépenses facturées **par un prestataire**, vous pouvez lui demander de **facturer directement NACSTI.**
- Si **vous faites l'avance des frais**, **facturez NACSTI à hauteur du montant dépensé**, en joignant une copie de la (ou des) facture-s que vous avez payée-s.

Les factures et justificatifs sont à transmettre par e-mail à **s.lahitete@nacsti.fr** ou au **coordinateur territorial.**

Facturation

Sur les factures devront impérativement apparaître les mentions suivantes :

- L'**objet de facturation** qui doit contenir la **thématique du programme dans lequel s'inscrit le projet** et la **structure** qui le porte ;
- La **date** de facturation ;
- Un **numéro de facture** ;
- L'**adresse** du destinataire de facturation ;
- Si la structure qui facture n'est pas assujettie à la TVA, veillez à bien faire apparaître **la mention de TVA non applicable** ;
- Le **numéro SIRET** de la structure qui facture ;
- Les modalités et délais de paiement ;

Les factures devront être accompagnées d'un **relevé d'identité bancaire. Seules les factures de dépenses éligibles seront prises en compte.**

Adresse de facturation :
NACSTI c/o Cap Sciences
Hangar 20, Quai de Bacalan
33000, Bordeaux

Coordination Régionale & Contacts

Les coordinations se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans le dépôt de votre projet.

Coordination générale - NACSTI
Simon LAHITETE
s.lahitete@nacsti.fr
07 81 11 90 75

Cap Sciences
Françoise FOURNIE (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne)
f.fournie@cap-sciences.net
Ethan RYCKEBUSCH (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne)
e.ryckebusch@cap-sciences.net

Espace Mendès France
Céline NAULEAU (Deux-Sèvres, Vienne)
celine.nauleau@emf.ccsti.eu
Alice BAMAS (Charente-Maritime)
alice.bamas@emf.ccsti.eu
Paul BOUDAULT (Charente)
paul.boudault@emf.ccsti.eu

Lacq Odyssée / Science Odyssée
Séverine MARCQ (Pyrénées-Atlantiques)
severine.marcq@ccsti6440.org
Thomas KERAMPRAN (Landes)
thomas.kerampran@ccsti6440.org

Récréasciences
Sélim ENNJIMI (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)
s.ennjimi@recreasciences.com

